



Province de  
**Hainaut**

**IPCD**

INSTITUT PROVINCIAL CHARLES DELIÈGE

# PROJET D'ÉCOLE

**Années scolaires**

**2025-2028**

**Étudier  
en Hainaut!**



## INSTITUT PROVINCIAL CHARLES DELIÈGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE

Rue des Archers 12 - 7130 BINCHE - Tél. 064 310 220 - Fax 064 310 232

[www.etudierenhainaut.be/ipcd](http://www.etudierenhainaut.be/ipcd)

Retrouvez-nous sur Facebook

Institut Provincial Charles Delière - Etudier en Hainaut



Province de  
**Hainaut**



Charles Delière

# **TABLE DES MATIERES.**

<b><u>PRESENTATION</u></b>	<b>3</b>
Bref historique de l'école	3
Nos implantations	3
Notre offre d'enseignement	3
Références et renseignements complémentaires	4
Nos valeurs, nos priorités	5
<b><u>NOS ACTIONS ET STRATEGIES</u></b>	<b>5</b>
Pour une transition primaire – secondaire harmonieuse	5
Pour assurer un premier degré fructueux	5
Pour bien orienter nos élèves	6
Pour conduire chaque élève à la réussite	6
Pour favoriser le plaisir d'apprendre à l'aide des moyens informatisés	7
Pour le maintien de la discipline positive	7
Pour l'intégration harmonieuse des élèves à besoins spécifiques	7
Pour la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement	7
Commentaire final	8
<b><u>COMPLEMENT AU REGLEMENT GENERAL DES ETUDES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORGANISE PAR LA PROVINCE DE HAINAUT</u></b>	<b>9</b>

## **PRESENTATION**

### **Bref historique de l'école**

Dès 1876, sur quatorze ares de terrain achetés l'année précédente au cœur de Binche par la ville, est construite l'école communale des garçons. Trois instituteurs sont engagés. En 1899, c'est l'Ecole Industrielle et Commerciale qui est créée. Reflétant l'essor économique de la ville de Binche notamment dans l'industrie du vêtement, on y adjoint bien vite un Institut de la Confection. On y propose six années de formation professionnelle dans le domaine du vêtement masculin. L'école devenue provinciale restera ancrée dans sa ville d'origine. En 1992, l'Institut Technique de Binche fusionne avec l'Institut Technique de Carnières et devient l'Institut Provincial Charles Deliège. Suite à la disparition progressive des ateliers de tailleurs, la section habillement a dû fermer ses portes forçant l'Institut à se réinventer. Il propose aujourd'hui aux jeunes de 12 à 18 ans des formations techniques et professionnelles.

L'I.P.C.D. est une école de taille humaine. Chaque site a son atmosphère particulière mais toujours familiale. Nos élèves proviennent pour la grande majorité de la commune où se trouve le site ou des communes limitrophes. Notre public se compose de filles et de garçons. Leur nombre après fusion n'a jamais excédé les 500 unités.

L'I.P.C.D. est un établissement coopérant du CEFA Provincial du Centre, le Centre d'Education et de Formation en Alternance permet d'apprendre une profession, d'acquérir une qualification et d'obtenir le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) en fin de 7<sup>e</sup> année. Pratiquement, 2 jours de cours à l'école et 3 jours en entreprise par semaine.

### **Nos implantations**

#### **Binche (établissement siège)**

12 Rue des Archers  
7130 Binche  
Tél : 064.310.220  
Fax adm : 064.310.232  
Site : [www.etudierenhainaut.be/ipcd](http://www.etudierenhainaut.be/ipcd)  
E-mail : [christelle.glinchert@hainaut.be](mailto:christelle.glinchert@hainaut.be)

#### **Carnières Place**

53 Place de Carnières  
7141 Carnières  
Tél : 064.230.290  
Fax : 064.44.96.93

#### **Carnières rue Dufonteny**

19 et 40 rue Dufonteny  
7141 Carnières  
Tél : 064/510.880 064.443.487  
Fax : 064.443.499

### **Notre offre d'enseignement**

#### **Le 1er degré**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années communes (1C et 2 C)  
2<sup>e</sup> année supplémentaire (2 S)  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années différenciées (1D et 2D)

## Options de l'enseignement qualifiant technique

Hôtelier-restaurateur (3<sup>ème</sup>)

Technicien de bureau (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

Technicien en infographie (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

## Options de l'enseignement qualifiant professionnel

Coiffeur (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

Coiffeur manager (7<sup>ème</sup>)

Restaurateur (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

Peintre-décorateur (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

Aide familial (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

Aide soignant (7<sup>ème</sup>)

Boulangier-Pâtissier (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)

## Options en coopération avec le CEFA provincial

Coiffeur (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> qualifiant professionnel)

Hôtelier-restaurateur (4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> qualifiant technique)

## **Références et renseignements complémentaires**

### Le Centre Psycho-Médico-Social Provincial de Binche :

Rue de Bruxelles, 14

7130 Binche

[cpms.binche@hainaut.be](mailto:cpms.binche@hainaut.be)

Tel : 064/33.28.55

### Le centre de promotion de la santé de Morlanwelz (visites médicales) :

Tél : 064.43.16.60, Fax : 064.43.16.61

### Le coût des études

Les frais autorisés qui peuvent être réclamés concernent des biens / des activités obligatoires payants, qui soutiennent le projet pédagogique de l'école. Nous nous conformerons aux circulaires de la Communauté française en la matière tout en sachant que nous poursuivrons notre politique de moindre coût. Les frais que nous pourrions réclamer concernent la piscine, les activités culturelles, les activités sportives, le prêt de livres scolaires, d'équipements personnels et d'outillage ainsi que les frais de photocopies jusqu'à un montant de 75€ par élève. Seront totalement gratuits le journal de classe, les frais de fonctionnement. En tenant compte des origines sociales et culturelles des élèves, des dispositifs de tempérament pourront être mis en place afin d'assurer à chacun des chances égales.

### Les réunions de parents :

Nous organisons une réunion de parents fin octobre (sans bulletin), fin décembre (après le bulletin de la première période), fin mars-début avril (après le bulletin de la seconde période) et fin d'année scolaire.

## **Nos valeurs, nos priorités**

Nous défendons le projet éducatif et le projet pédagogique de l'enseignement de la province de Hainaut. Nous adoptons résolument une approche humaniste, démocratique, tolérante et solidaire. Nous essayons de mettre en place un environnement stable mais mobilisateur. Notre but n'est pas la croissance forcée du nombre de diplômés, mais la constante qualité de ceux à qui nous les décernons. Une attention particulière est accordée aux élèves du premier degré. Nous essayons de faciliter au maximum la transition primaire-secondaire. Nos élèves sont accueillis dans un esprit d'ouverture afin de favoriser leur intégration à l'école.

Nous voulons accompagner nos jeunes vers l'autonomie, la réussite, le libre choix de leur vocation. Nous voulons aider nos élèves à découvrir leurs possibilités, à adopter une démarche responsable et volontariste dans leurs études. Nous encourageons le travail et l'effort personnel. Nous essayons de ne laisser personne au bord de la route. Nous voulons préparer nos élèves à être des citoyens responsables

Nos efforts pédagogiques tendent à aider nos élèves à s'approprier des savoirs, des savoir-faire et des compétences nécessaires à l'accomplissement d'un métier ou à la poursuite d'études ou d'une formation. Nous accompagnons ces efforts par l'acquisition de matériel et supports de pointe, par nos actions de remédiation, de différenciation, d'évaluation formative, d'aide à la réussite et de bonne orientation de nos élèves (approche orientante). Nos professeurs restent informés notamment grâce aux formations continuées.

Afin d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notre école est à l'écoute des parents, du milieu environnant, du monde de l'entreprise.

## **NOS ACTIONS ET STRATEGIES**

### **Pour une transition primaire – secondaire harmonieuse**

Au cours de l'année précédant leur entrée dans l'enseignement secondaire, nous accueillons les élèves des écoles primaires participantes de la région pour une journée de découverte de l'école, de son environnement et de ses options. A travers divers ateliers l'enfant peut exercer ses compétences et déjà apprivoiser ses craintes éventuelles.

Afin d'encore améliorer l'accueil des nouveaux élèves, nous organisons un parrainage entre élèves, en début d'année scolaire, pour nos élèves de 1C et de 1D. Le but étant de créer des liens entre élèves, d'autres activités sont prévues en cours d'année.

### **Pour assurer un premier degré fructueux**

Nous améliorons la différenciation en nous dotant d'outils numériques (Chromebooks, logiciels, ordinateurs, TBI...) favorisant l'apprentissage et la différenciation, Ces outils sont introduits progressivement dans les pratiques pédagogiques.

Des périodes supplémentaires de remédiation sont attribuées en mathématique et en français aux classes de 2C et de 2S afin qu'un autre professeur puisse seconder le professeur principal en binôme dans la classe.

Afin d'améliorer les résultats aux épreuves du CE1D des élèves dans toutes les matières testées, nous avons créé une planification commune des apprentissages. Nous mettons en place des 'groupes de travail CE1D' en interne afin de planifier les apprentissages (plans de matières et évaluations en commun), de préparer des cours en commun et de travailler sur l'évaluation en général et la

remédiation. Parallèlement, nos enseignants participent également aux groupes de travail CE1D organisés par le PO permettant l'échange de « bonnes pratiques » avec d'autres écoles. Nous avons également créé des séquences de cours préparatoires aux épreuves.

Enfin, nous organisons des simulations d'épreuves externes. Un « CE1D blanc » est organisé par matière et par an. On utilise ces 'CE1D blancs' pour la correction et la remédiation en vue de la passation du CE1D qui aura lieu en fin d'année.

## **Pour bien orienter nos élèves**

Bien s'orienter est un gage de réussite. Au cours de son parcours dans le secondaire l'élève découvrira grâce à l'approche orientante l'étendue de ses possibilités, ses attirances personnelles.

Au 1<sup>er</sup> degré, nous faisons découvrir nos sections. Lors des journées d'accueil, les premiers jours de l'année scolaire, nos élèves de 1C et de 1D participent aux « journées découvertes des sections » organisées par les professeurs de pratique professionnelle. Nos classes de 2C et de 2S sont associées aux « journées du primaire » sur nos implantations de Binche et de Carnières.

Au 2<sup>ème</sup> degré, nous programmons des journées de visites d'entreprises et d'institutions en lien avec les sections de nos élèves du deuxième degré, en collaboration avec « CAP sur ton avenir » organisé par l'Instance Bassin EFE (Enseignement-Emploi-Formation) de Hainaut-Centre.

Au 3<sup>ème</sup> degré, nous invitons d'anciens élèves ou des professionnels du secteur à témoigner de leur parcours et de la réalité du monde du travail.

Nous collaborons également avec les Centres de Technologies Avancées ou des Centres de Compétences où nos élèves trouvent le matériel ultra moderne dont ils ont besoin. Nous complétons leur information par des stages.

Enfin, nous invitons nos élèves à faire régulièrement le point sur leur motivation d'orientation. Cette action consiste à inviter l'élève à se constituer 'un cahier de route' qui lui permet d'identifier son cheminement dans l'évolution de ses choix de section.

## **Pour conduire chaque élève à la réussite**

Tous nos professeurs se mobiliseront afin que chaque élève à son rythme acquière les savoirs et savoir-faire nécessaires à la réussite de son parcours scolaire. Ceci se fera en appliquant la pédagogie par compétences. L'élève sera encouragé à évaluer son travail et à réfléchir sur ses capacités en analysant ses réussites et ses échecs. Placé au centre des apprentissages, celui-ci sera progressivement responsabilisé et encouragé à la participation active. Ses lacunes éventuelles seront comblées en classe par des remédiations immédiates, par l'amélioration de la méthode de travail et de la gestion du temps et par l'encouragement au travail personnel à la maison.

Nos trois implantations bénéficiant de l'encadrement différencié, une de nos priorités dans l'utilisation des moyens reçus est de créer de petits groupes classes, car nous sommes convaincus que la diminution du nombre d'élèves par classe permet à l'enseignant de mieux cerner les difficultés de chacun et facilite la remédiation immédiate. De petits groupes classes permettent de maintenir un climat familial et serein, et facilitent l'affirmation de l'autorité de l'enseignant.

Des heures supplémentaires sont également achetées sur nos trois implantations dans ce but.

Grâce aux budgets reçus et à recevoir, nous nous offrons aux élèves du premier degré les manuels en mathématiques, français et langues modernes.

La certification par unités (PEQ) et les épreuves intégrées aident également nos élèves à contextualiser leurs compétences et à mieux s'évaluer.

Nous avons créé une bibliothèque sur chaque site afin de proposer à nos élèves de vrais 'moments et opportunités lecture'. Nous favorisons ainsi l'éveil aux romans, bandes dessinées, presse etc. Grâce au budget « Manolo » nous achetons des livres en 25 exemplaires afin de les prêter à une classe complète, des dictionnaires, atlas...

### **Pour favoriser le plaisir d'apprendre à l'aide des moyens informatisés**

L'école a choisi d'intégrer les outils numériques en soutien des pratiques pédagogiques pour enseigner les savoirs et compétences avec les moyens de ce siècle et favoriser de la sorte le plaisir d'apprendre en alignement avec les prescrits du Pacte pour un enseignement d'excellence. Le premier objectif est d'offrir aux apprenants un bagage digital leur permettant d'être des acteurs à part entière d'une société en constante évolution. Le second objectif tend à susciter l'engagement chez les élèves tout en aidant les enseignants à enrichir leurs pratiques et contenus pédagogiques.

Grâce au projet « Chromebook » provincial, l'école souhaitant faire de chaque élève un citoyen responsable, il lui tient à cœur de lui permettre de posséder son propre matériel informatique afin d'être, à la fin de son cursus dans l'enseignement secondaire, armé pour la poursuite d'études supérieures ou pour entrer dans le monde du travail.

### **Pour le maintien de la discipline positive**

Les professeurs utilisent le logiciel Cabanga pour l'encodage des élèves absents. Ce logiciel permet aux parents l'accès, en ligne, aux absences de leur enfant, ce qui leur permet de visualiser les absences en temps réel. Ce logiciel est également utilisé pour la création des bulletins qui sont également consultables en ligne par les parents.

Une charte disciplinaire constituée d'une quinzaine de règles de vie simples, à respecter sur nos trois implantations, est distribuée à tous nos élèves.

### **Pour l'intégration harmonieuse des élèves à besoins spécifiques**

Pour les élèves à besoins spécifiques reconnus, l'école sera toujours disposée à faire le maximum pour s'adapter. Les aménagements peuvent prendre différentes formes. On adaptera si possible les conditions matérielles, pédagogiques ou organisationnelles offertes par l'école. Notre but étant que l'élève puisse accéder, participer et progresser sur un pied d'égalité avec l'ensemble de la classe.

Chaque situation est appréciée au cas par cas. L'emploi des nouvelles technologies peut être d'une grande aide à ce sujet et peut éventuellement être profitable à l'ensemble de la classe.

### **Pour la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement**

Le maintien d'un climat scolaire positif est indispensable pour lutter contre les incivilités et les discriminations à l'origine des violences et du harcèlement.

Notre établissement encourage la cohésion d'équipe, la collaboration ainsi que la justice scolaire.

Les membres de l'équipe éducative y sont sensibilisés notamment par le biais de formations.

L'école a créé une Cellule Bien-Etre (CBE) qui prend en charge rapidement toute situation de conflit, de harcèlement ou de mal être, afin de garantir un climat scolaire serein, le bien-être des élèves et des membres de l'équipe éducative et ainsi prévenir les incivilités dont le harcèlement.

## **Commentaire final**

Ce projet d'école repose sur un état des lieux et un diagnostic rigoureux des indicateurs concernant l'Institut d'Enseignement Provincial Charles Delière Binche – Carnières. Nous avons mené des enquêtes auprès de notre personnel, auprès des élèves, des parents et nous avons tenu compte des indications fournies par la FWB. Nous avons pris en considération nos points faibles et nos points forts. Rien n'est jamais parfait et nous sommes dans un processus d'amélioration constante de notre action pour le bien de toute notre communauté éducative. Le fait qui nous a le plus réjoui et qui ressort des enquêtes est l'attachement profond de nos élèves pour leur école. Qu'ils en soient remerciés.

## COMPLEMENT AU REGLEMENT GENERAL DES ETUDES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORGANISE PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Nos procédures d'évaluation suivent scrupuleusement les règles du Règlement des Etudes de l'Enseignement Secondaire Ordinaire de Plein Exercice organisé par la Province de Hainaut.

### Les bulletins :

Les parents sont informés des résultats des élèves trois fois par an :

- un premier bulletin est distribué au plus tard mi-décembre avec les points de la première période ;
- un deuxième bulletin est distribué au plus tard fin mars avec les points de la deuxième période ;
- un dernier bulletin est distribué à la fin de l'année scolaire et comprend les points de la troisième période et des examens.

### L'évaluation de la formation commune :

Pour tous les degrés, formes et filières, si le cours fait l'objet d'un examen en juin :

	Période 1	Période 2	Période 3	Examen de juin	Total	Pourcentage
Cours	100	100	100	100	400	100

Si le cours ne fait pas l'objet d'un examen en juin

	Période 1	Période 2	Période 3	Examen de juin	Total	Pourcentage
Cours	100	100	100	X	300	100

En première année commune (1C) l'établissement pratique l'évaluation continue.

En deuxième année commune (2C) et en deuxième année supplémentaire (2S) l'établissement pratique l'évaluation continue et organise des sessions d'examens avec valeur certificative (CE1D).

Au sein du premier degré différencié, seule l'épreuve externe CEB sera présentée. L'élève peut se voir délivrer le CEB soit en réussissant les épreuves, soit par décision du conseil de classe de délibération.

Au-delà, dans l'enseignement technique et professionnel de qualification, une seconde session est organisée. Le conseil de classe peut imposer un examen de seconde session dans les cours où l'élève n'a pas obtenu 50% des points au total de l'année, y compris dans les cours non soumis à l'examen, pour un cours pour lequel une cote n'a pas pu être attribuée au minimum à une période de l'année, ou pour toute UAA de la formation commune pour laquelle la cote est inférieur à 50%. Cependant le chef d'établissement avec l'aval de son équipe éducative peut appliquer le principe des dispenses et ceci pour l'ensemble des cours. Les examens de seconde session sont organisés les trois premiers jours ouvrables de l'année scolaire. Cependant, les 5 derniers jours ouvrables de l'année scolaire peuvent être consacrés à l'organisation pratique soit totale, soit partielle, des épreuves intégrées (unités de qualification). Dans tous les cas les délibérations et communication des résultats ne se feront qu'après la rentrée scolaire.

Des examens ou parties d'examens peuvent être organisés en dehors de la période d'examens. La maîtrise de certaines compétences peut être vérifiée par le biais de l'évaluation continuée plutôt que lors des épreuves intégrées.

Pour le Cours de Philosophie et Citoyenneté (CPC), l'heure obligatoire sera évaluée lors d'un examen hors session, par contre l'heure au choix fera l'objet, tout comme pour les autres cours philosophiques, d'une évaluation continue.

### Le stage :

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe. Tous les stages organisés par l'établissement sont obligatoires, ils sont donc organisés, valorisés et évalués (A/NA) pour la réussite de l'année scolaire, qu'ils figurent dans la grille horaire de l'OBG ou qu'ils soient organisés à notre initiative. Dans tous les cas, toute absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées.

### Parcours d'Enseignement qualifiant (PEQ) :

Nous organisons l'évaluation d'épreuves intégrées nous garantissant l'acquisition par nos élèves de toutes les compétences exigées réparties en 'Unités de formation' (UF) et 'Unités de qualification'(UQ). Ces unités correspondent aux savoirs, aptitudes et compétences que l'élève doit maîtriser au terme de sa formation. Ce sont les UQ qui évaluent et certifient les compétences des profils.

Le passage de 5<sup>ème</sup> en 6<sup>ème</sup> est automatique et de ce fait les points de formation commune de 5<sup>ème</sup> sont reportés en 6<sup>ème</sup> pour un total général.

Les cours pourront être suspendus les journées pendant lesquelles les épreuves intégrées sont organisées.

Mise en place d'un Dispositif de Fin de Parcours complémentaire (DFP) pour les élèves qui éprouvent des difficultés en fin de 6<sup>ème</sup> année ou en fin de 7<sup>ème</sup> année.

### La remédiation :

Une remédiation immédiate en classe ou des temps de remédiation organisés à des moments définis sont organisés pour permettre à l'élève de surmonter ses difficultés tant dans les cours de la formation commune que pour les cours de la formation qualifiante.

De la remédiation est systématiquement organisée avant le repassage de toute épreuve intégrée.